



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projet en cours de réalisation

Fiches Technique :
Date d'ouverture :

A-19
Juin 2008

Date de mise à jour : Décembre 2008

Enjeux :

<input checked="" type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet :

Suivi sur les plantes envahissantes des milieux humides du fleuve Saint-Laurent, Territoire de la ZIP Les Deux Rives.

Promoteur :

Le Centre Saint-Laurent et Environnement Canada.

Localisation :

L'ensemble du projet d'Environnement Canada sur le suivi de la biodiversité des milieux humides s'étend de Cornwall, en Ontario, jusqu'à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Cependant, la portion de territoire qui est visé dans le projet de suivi des plantes envahissantes dans les milieux humides se situe sur le Tronçon Estuaire Fluvial, secteur Trois-Rivières (polygones EST1 à EST15).

Problématique :

Les milieux humides situés en bordure du fleuve Saint-Laurent sont des milieux très sensibles aux activités humaines, agricoles et à l'urbanisation. De ce problème, découle la perte de nombreux milieux humides entre Cornwall et Québec. Cependant, notant que ces pertes sont de moins en moins importantes depuis 1976, ces milieux demeurent très dynamiques et on dénote maintenant une augmentation des plantes envahissantes dans certains secteurs, donc une réduction de l'ensemble de la biodiversité des milieux humides du Saint-Laurent. En effet, Environnement Canada a déjà retenu six espèces végétales ayant un fort potentiel envahissant parmi la cinquantaine d'espèces de plantes exotiques que l'on peut retrouver sur les pourtours du fleuve Saint-Laurent. La plupart du temps, ces plantes envahissantes se retrouvent dans les marais et parfois dans l'herbier aquatique qui a pour effet de causer des dommages environnementaux et peut même aller jusqu'à affecter la santé de la faune de la flore qui se trouve aux alentours.

L'envahissement des milieux humides par les plantes exotiques se produit lorsque ce milieu devient stressé et vulnérable. Ce stress peut être engendré par plusieurs facteurs, naturels ou anthropiques, tels que des baisses du niveau de l'eau, un assèchement artificiel ou des constructions immobilières.

Solutions :

Premièrement, le guide de terrain sur le suivi des plantes envahissantes d'Environnement Canada propose quelques conseils afin d'éviter la propagation des plantes envahissantes déjà installées dans des milieux humides :

- Éviter les perturbations de types anthropiques dans les milieux humides
- Nettoyer les embarcations nautiques, le matériel de pêche et les bottes de caoutchouc avant de les transporter dans un nouveau plan d'eau.
- Ne pas planter ou transplanter des espèces à titre ornemental, particulièrement en bordure de milieux naturels humides.
- Sensibiliser la population à la problématique des plantes envahissantes.

Dans un second temps, en se basant sur les études déjà faites par Environnement Canada, un suivi des quatorze sites déjà recensés dans le Tronçon Estuaire fluvial-Secteur Trois-Rivières est nécessaire pour bien comprendre et connaître

l'évolution de ces plantes exotiques. Une collecte de donnée devra se faire dans chacun des sites et être envoyée à Environnement Canada-Centre Saint-Laurent pour le suivi.

Et pour terminer, un plan de protection et/ou de mise en valeur des milieux humides de notre fleuve Saint-Laurent pourrait être développé en vue d'éviter tout stress au sein des milieux humides et par ce fait, éviter la propagation des plantes envahissantes déjà existantes.

Avantages :

- Amélioration des connaissances sur les espèces exotiques possédant un certain potentiel envahissant.
- Connaissances sur la diminution et les pertes de la biodiversité dans les milieux humides.
- La population sera mieux informée sur l'état de santé du Saint-Laurent.
- Permettra de détecter rapidement les colonies de plantes envahissantes pour ensuite limiter leur propagation.

Faisabilités :

- Demande une bonne caractérisation des sites émis par Environnement Canada ainsi qu'une bonne caractérisation des types de plantes envahissantes comprenant leurs impacts potentiels sur les milieux humides.
- Requiert une collaboration entre divers organismes et comités environnementaux étant donnée la grandeur du territoire de suivi émis par Environnement Canada (secteur Trois-Rivières, secteur Gentilly, secteur La Pérade...).
- Nécessite du personnel avec les compétences requises.
- Nécessite une bonne collecte ainsi qu'une bonne compilation de données.

Partenaires visés :

- Environnement Canada : Programme de suivi de l'état du Saint-Laurent, *Programme intégré sur l'écosystème et la mobilisation du public.*
- Comité ZIP Les Deux Rives.

Coûts :

- Suivi annuel : de 2007 à 2010
- Environnement Canada : 13 000\$
- ZIP Les Deux Rives : 13 000\$

Échéancier :

- Au printemps de chaque année : élaborer un plan d'échantillonnage et les valider avec Environnement Canada.
- Juillet et Août de chaque année : faire la collecte des données sur le terrain en prenant soin de vérifier la floraison de certaines plantes pour de meilleurs résultats.
- Septembre de chaque année : rédiger le rapport et le remettre à Environnement Canada
-

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Acquisition de connaissances sur les différentes espèces d'envahisseurs potentiels.
- Acquisition de donnée grâce à des travaux sur le terrain.
- Production et dépôt du rapport du suivi sur les plantes exotiques à Environnement Canada

Références :

Martin Jean

Chargé de projets milieux humides

Tel : (514) 496-6573

martin.jean@ec.gc.ca

Caroline Girard

Soutien scientifique et technique aux collectivités du Saint-Laurent

Tel : (514) 496-2929

caroline.girard@ec.gc.ca

Pour en savoir plus :

Programme sur les plantes envahissantes :

http://www.qc.ec.gc.ca/csl/inf/inf012_f.html

Soutien aux collectivités :

http://www.qc.ec.gc.ca/csl/pro/pro041el_f.html

Suivi des plantes envahissantes par les collectivités :

http://www.qc.ec.gc.ca/csl/pro/pro025mj_f.html

Plantes envahissantes des habitats naturels du Canada :

http://eee.cws-scf.ec.gc.ca/publications/inv/cont_f.cfm

Notes supplémentaire :

Le suivi devra être fait chaque été jusqu'en 2010, selon les termes du contrat entre la ZIP Les Deux Rives et Environnement Canada